

MeilleureSCPI.com

Extrait d'identification de la SCPI

à jour au 14 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI RENOVALOR
Type	SCPI fiscale
Catégorie principale	Robien
Catégories secondaires	N/C
Date de création	26/10/2005
SIREN	485 126 718
SIRET (siège)	485 126 718 00025
Visa AMF	n° n° 05-37
Société de gestion	Inter Gestion REIM
Type de capital	fixe

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	17 595 000,00 €
Nombre de parts	3 519
Nombre d'associés	223
Valeur de réalisation par part	4 315,29 €
Valeur de reconstitution par part	5 095,77 €
Nombre d'actifs immobiliers	7
Surface du patrimoine	3 448 m²
Taux d'occupation financier	80,51 %
Ratio d'endettement	N/C

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	10 parts	Fréquence des dividendes	Trimestriel
Durée de placement conseillée	15	Indicateur de risque (DIC)	N/C
Souscription en ligne	N/C	Souscription à crédit	N/C
Versements programmés	Non	Démembrement	Non
Éligibilité en assurance vie	Non	Prix de souscription	5 000,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	N/C	Frais de souscription TTC	12,90 %
Frais de gestion HT annuels	N/C	Frais de gestion TTC annuels	10,76 %
Commission d'acquisition HT	N/C	Commission de suivi des travaux HT	N/C
Arbitrage — plus-value HT	N/C	Arbitrage — volume HT	N/C
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	N/C	Cession de parts TTC — sans intervention	N/C
Transmission à titre gratuit TTC	N/C		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	88,86 %	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	N/C

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Inter Gestion REIM
Dépositaire	N/C
Commissaire aux comptes	N/C
Label ISR immobilier	N/C
Classification SFDR	N/C
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

La politique d'investissement de la SCPI privilégie les acquisitions permettant, - la transformation avec changement d'affectation destinés à un autre usage que l'habitation - La réhabilitation d'immeubles entrant dans la catégorie des logements qui feront l'objet de travaux de réhabilitation leur permettant d'acquérir des performances technique voisines de celles des logements neufs. Des acquisitions d'immeubles neufs seront envisageables en cas d'opportunités dans la limite maximale de 25% des fonds propres.

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit : <https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-fiscales/f34990-scpi-renovalor/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.